

FLEVILLE devant RARCY
n° 10



Éditorial du Maire

Les vacances représentent pour beaucoup d'entre nous un répit dans ses activités professionnelles, un repos bien mérité, après onze mois de vie active.

Pour nous, élus, au contraire, ce laps de temps est nécessaire pour voir la réalisation des travaux prévus au budget primitif et dont les consultations commençant seulement, doivent être terminés avant la mauvaise saison.

Un autre problème complexe celui-là : la prochaine rentrée scolaire qui, cette année, nous cause beaucoup de tracas, car bien que la troisième classe du Centre soit prévue pour Septembre 1979, nous allons avoir à résoudre l'accueil des nouveaux arrivants et cela, dans les meilleures conditions possibles, bien que financièrement les charges pour une Commune comme la nôtre soient lourdes.

Beaucoup par leurs remarques ont tendance à croire que les sommes allouées à chaque école ne sont que les seules dépenses de la commune en ce qui concerne le budget scolaire. Malheureusement, il n'en est rien car le budget des écoles représente 1/3 du budget communal qui peut se décomposer comme suit pour l'année 1978-79 :

- Frais de personnel.....	120.000,-
(personnel de service et personnel de ménage)	
- Indemnités logement enseignants	33.000,-
- Entretien bâtiments	22.000,-
(Allocations aux différentes classes).	9.600,-
- Chauffage - Electricité	50.000,-
- Ancienneté d'emprunt	14.000,-
(Groupe scolaire Z.A.C. emprunt contracté en 1973)	
	248.600,-

soit pour 351 enfants scolarisés une dépense moyenne de 708 F par enfant et 497 F par ménage ; bien entendu, ces chiffres tiennent compte du versement de 3.746,66 F reçus au titre de la loi Baranger. Comme vous pouvez le constater les charges sont lourdes.

Autre sujet toujours d'actualité à la veille des départs en vacances : celui des chiens et des chats errants. Je ne peux que vous renouveler les consignes déjà données de ne pas les laisser divaguer et encore moins de les abandonner le jour de votre départ.

Pour les jeunes amateurs de vélomoteurs, de grâce donnez à votre machine le repos qu'elle a bien mérité elle-aussi, ce qui rendra à nos rues le plus grand calme tellement convoité.

Bonnes vacances à toutes et à tous.

Jean LE BRASSEUR

ETAT CIVIL

carnet rose

PERROT Jean-Luc - le 3 Avril 1979
SALVAN Florian - le 12 Avril 1979
MOUGINOT Richard - le 20 Avril 1979
PORTERO Marie-Agnès le 30 Avril 1979

Sincères félicitations aux heureux parents et meilleurs vœux de "Bonne pousse" aux bébés.

carnet blanc

Le 26 Mai 1979 - CLEMENT Laurent et GODEFROY Claudine
Le 9 Juin 1979 - HEMARD Pierre et PARIZOT Monique
Le 9 Juin 1979 - REMETTER Francis et BARRE Bernadette
Le 16 Juin 1979 - COMMENVILLE Alain et ROUGIEUX Denise
Le 23 Juin 1979 - SCHMITT Joël et THIEBAUT Christiane
Le 30 Juin 1979 - PEPIN Francis et MICHE Pascale

A ces nouveaux couples, nous renouvelons nos meilleurs vœux de bonheur.

carnet de deuil

Madame PERROUX née Andrée GRENETTE - le 8 Mai 1979
Monsieur WASIL ANTONJUKO - le 16 Mai 1979

Nous prions les familles de trouver ici l'expression de notre sympathie.

administration municipale

M. Jean LE BRASSEUR, Maire : 21, rue Berlioz (Tél : 51-02-38)
M. Jean-Marie GIRARD, premier adjoint : 2, rue du Breuil (Tél : 54-61-39)
M. Claude ANTOINE, 2ème adjoint : 9, rue Renoir (Tél : 55-13-18)
M. Daniel FROMENT, adjoint supplémentaire : 3, rue du Puits (Tél : 54-66-81)
M. Jean BATHÉLIER : 39, rue Flaubert. (Tél : 51-46-74)
M. Michel BONNET : 20, rue Verlaine (Tél : 51-46-24)
M. Alain BOULANGER : 22, rue des Tilleuls. (Tél : 54-89-01).
M. Gérard DITCHE : Chemin des Canards. (Tél : 54-60-51)
M. Yves GELHAYE : 37, rue Flaubert. (Tél : 51-47-22)
M. Jean-Claude GURY : 33, rue Flaubert. (Tél : 55-54-05)
M. Jean-Paul HENQUEL : 1, rue du Château. (Tél : 54-65-18)
Mme Josette KOKOT : 8, rue Léon Ducret. (Tél : 54-73-74)
M. Thierry de LAMBEL : Château (Tél : 54-64-71)
M. César MENTI : 3, rue Léon Ducret. (Tél : 54-72-56)
M. Daniel SCHWEBEL : 41, rue Manet (Tél : 51-42-68)
M. André SOUHAIT : 19, rue Baudelaire (Tél : 51-49-10)
Mme Janine THOMASSIN : Rue Léon Ducret (Tél : 54-65-87)

Renseignements utiles...

HEURES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE : (Tél 54-65-00)

Lundi, Mercredi, Vendredi de 14 H à 18 H

Mardi, Jeudi de 9 H à 12 H - de 15 H à 19 H

Secrétaire : Madame Marie-Thérèse VEGRO

Personnel Administratif : Madame Catherine BOULANGER

Permanence du Maire : Mardi-Jeudi de 18 H à 19 H sur rendez-vous en téléphonant soit au Secrétariat de la Mairie (54-65- soit à son domicile (51-02-38).

Permanence des adjoints : Sur rendez-vous en téléphonant au Secrétariat de la Mairie ou à leur domicile.

ASSISTANTE SOCIALE : Madame VERMONT

Centre Médico Social de Ludres - Rue du Bon Curé
Tél : 54-92-98 - 54-95-32

Permanence à FLEVILLE le deuxième mardi de chaque mois de 9 H à 10 H en Mairie.

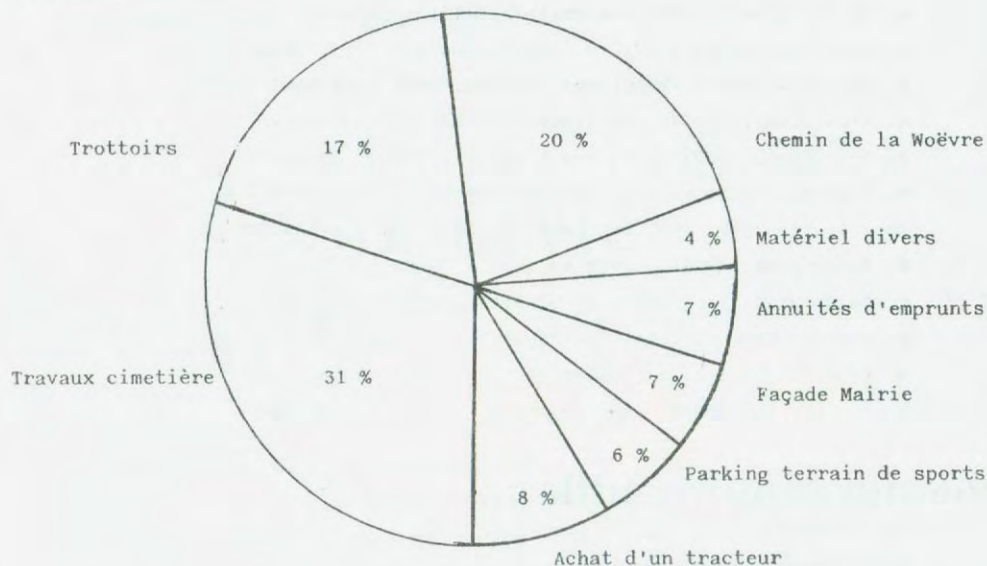
Permanence à LUDRES tous les Mardis de 11 H à 12 H.

Le budget

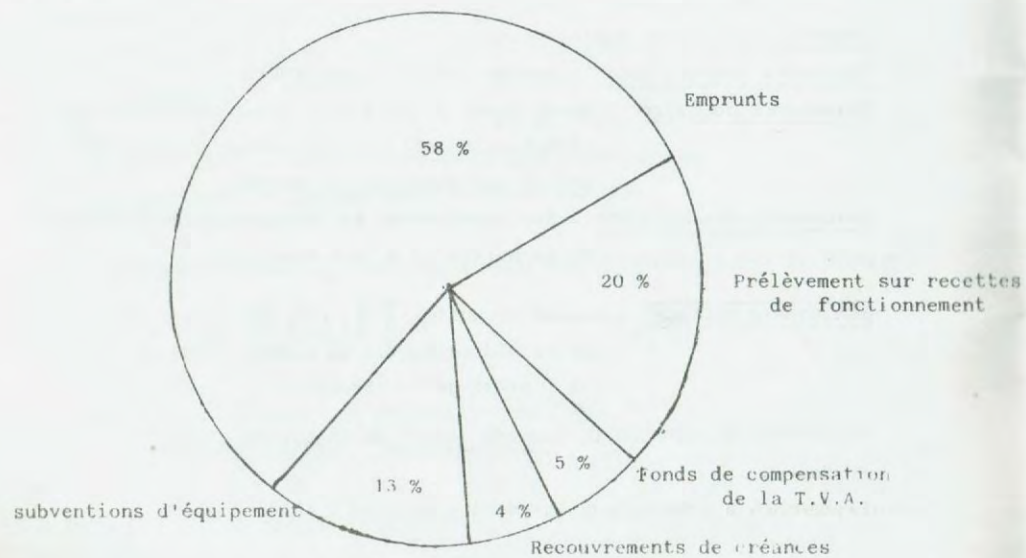
BUDGET PRIMITIF

Section Investissement

DEPENSES



RECETTES

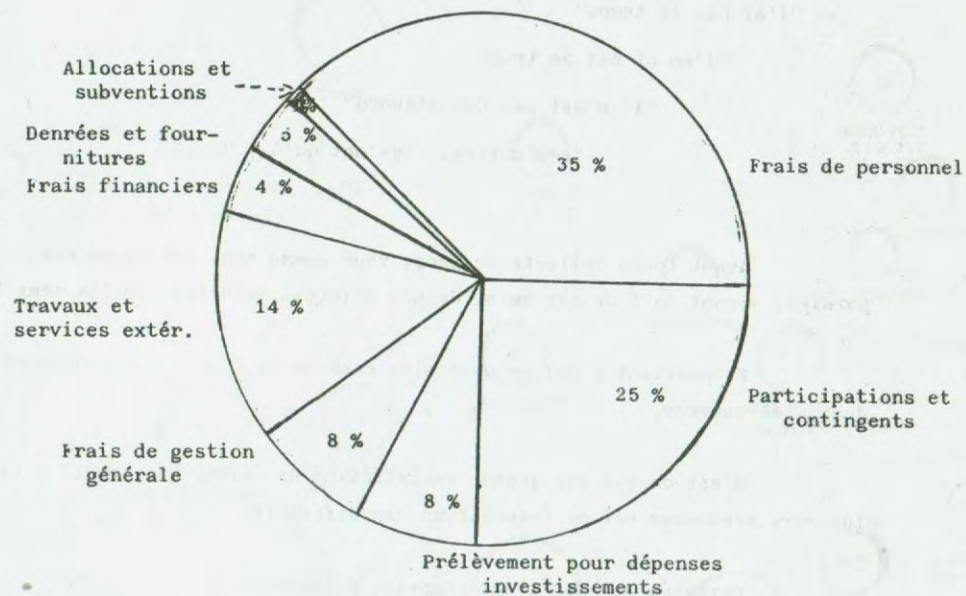


communal

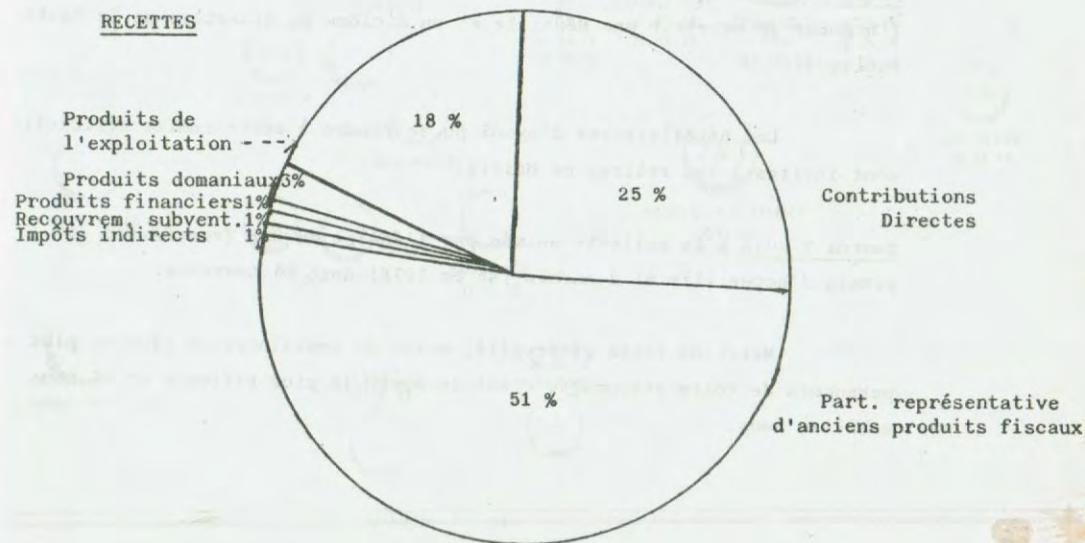
BUDGET PRIMITIF

Section Fonctionnement

DEPENSES



RECETTES



DONNER SON SANG!....

POURQUOI ?

"Ca va faire mal"

"J'ai pas le temps"

"J'en ai pas de trop"

"Il n'est pas bon d'abord"

"Les autres... ys'ont qu'à..."

Avant toute collecte de Sang, vous comme nous entendons ces paroles, venant soit de nos amis, de nos voisins, de notre famille même.

Et pourtant ! nul ne peut nier combien ce flacon, si chèrement donné est sauveur.

N'est-ce pas une grande satisfaction de savoir que, grâce à lui, plusieurs personnes ont pu franchir un cap difficile.

Certains de vous l'ont compris, puisque le :

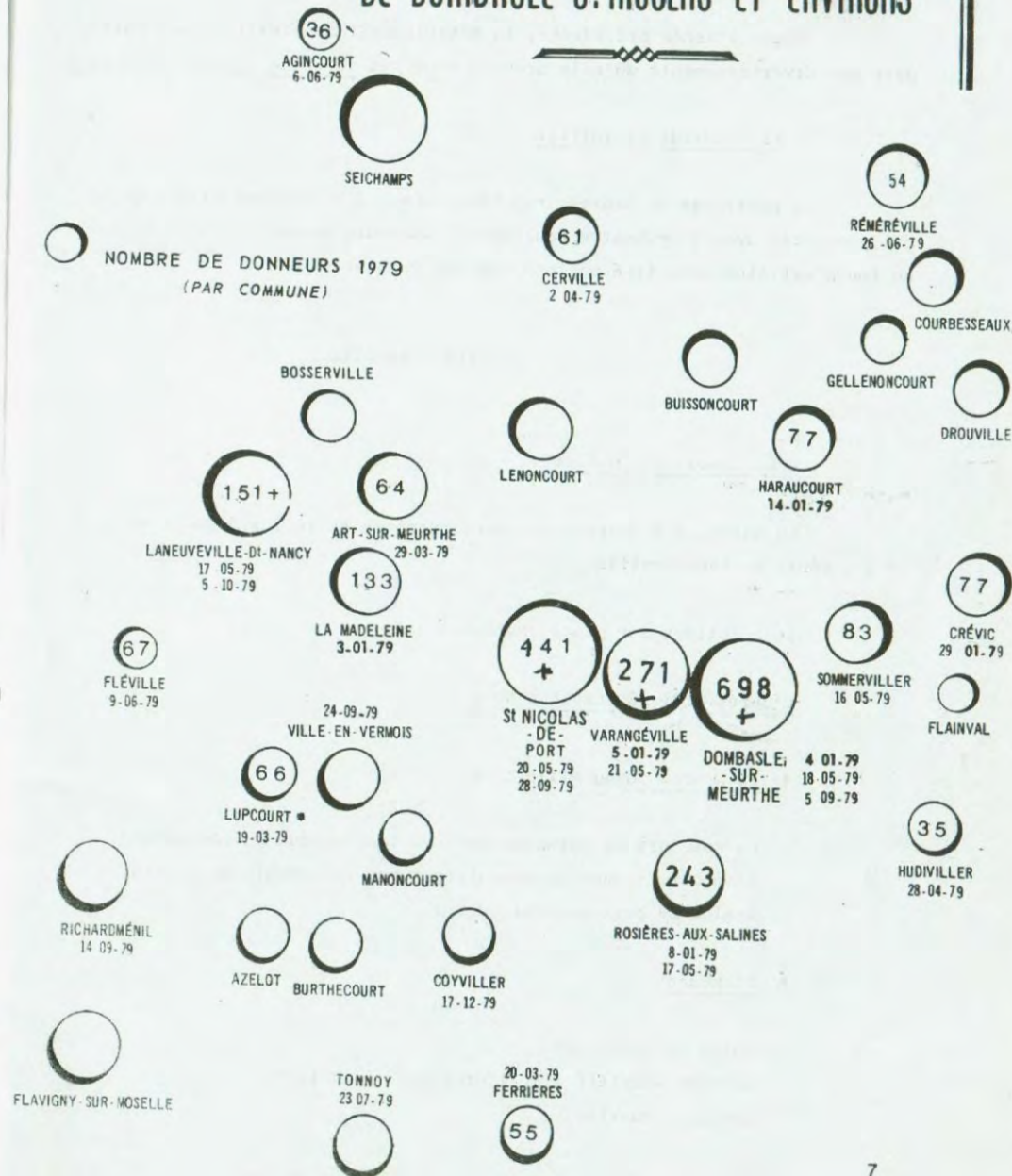
Jeudi 7 Juin : au Mille-Club de FLEVILLE-NORD, 27 Donneurs Flévillois avaient l'honneur de recevoir une médaille et un diplôme du Ministère de la Santé Publique.

Les Bénéficiaires n'ayant pu se rendre à cette remise officielle sont invités à les retirer en Mairie.

Samedi 9 Juin : la collecte animée par l'équipe du Car Transfusion, a permis d'accueillir 67 donneurs (46 en 1978) dont 16 nouveaux.

Merci de votre générosité, merci de convaincre de plus en plus de personnes de votre entourage, c'est le moyen le plus efficace et il nous mobilise tous.

L'AMICALE DES DONNEURS DE SANG DE DOMBASLE-ST-NICOLAS ET ENVIRONS



"le 14 juillet"

Comme l'année précédente, la MUNICIPALITE de FLEVILLE vous fait part des divertissements qu'elle prévoit pour les 13 et 14 Juillet prochains.

- Le Vendredi 13 Juillet :

A partir de 21 heures, rue Léon Ducret à FLEVILLE-VILLAGE, grand bal populaire avec l'orchestre Paul LOPES, au cours duquel, vers 23 heures, un feu d'artifice sera tiré par nos Sapeurs Pompiers.

BUFFET + BUVETTE

- Le samedi 14 Juillet :

Le matin, à 9 heures, concours de pêche entre les écluses n° 2 et n° 12, route de Laneuveville.

Inscriptions sur place. Nombreux lots.

L'après-midi, à FLEVILLE NORD :

* 14 heures 30 au Mille-Club

Un concours de pétanque réunira les "mordus du cochonnet".
De nombreux jeux se dérouleront sur le terrain de sports.
Remise de prix aux vainqueurs.

* 17 heures

Match de Hand-Ball.
Concert apéritif avec l'orchestre Paul LOPES.
Buffet - Buvette.

De l'ambiance, de la Gaieté,

NEZ NOMBREUX !

fléville

commune

fleurie

Dans le précédent Bulletin, nous vous avons annoncé que la Municipalité a demandé de participer au concours national des villages fleuris.

C'est donc chose faite, aussi nous espérons que les habitants auront à coeur à suivre cet exemple pour égayer au mieux l'environnement, les maisons et les jardins de Fléville.

La Municipalité prend sa part à cette manifestation en fleurissant pour cette première année les bâtiments municipaux et le Conseil Municipal a décidé de donner sur le plan communal des prix pour récompenser les efforts de chacun.

Un jury national et un jury départemental passeront dans notre Commune, mais si nous n'avons pas trop d'espoirs pour cette première année d'obtenir même un prix, il faut mentionner qu'un jury communal composé de 7 personnes doit se réunir début septembre afin de décider des prix à accorder : soit 5 prix pour les balcons et fenêtres et 5 autres prix pour les jardins et massifs décorés et fleuris.

L'émulation sera ainsi donnée pour les années à venir et les heureux gagnants seront un exemple à suivre pour tous, ainsi qu'un encouragement pour ceux qui n'auront pas été sélectionnés au cours de cette année.

La Commission de l'Environnement.

L'Association Familiale

Nous ne reviendrons pas sur la fête des "Mais" organisée dans le cadre du Château de FLEVILLE et dont la presse régionale s'est largement faite l'écho le lendemain même.

Parlons plutôt des dernières manifestations :

Le samedi 26 Mai, une centaine de parents ont pu apprécier, au Club 2000 de LUDRES, la soirée organisée par les enfants à l'attention de leurs parents. Au programme :

- Spectacle de danse où les 40 enfants du cours de danse ont évolué de gracieuse manière devant le public avant de céder la place à leur jeune Professeur Catherine qui étrennait ce jour là son premier prix de conservatoire.
- Guitare classique par une dizaine d'enfants, accompagnés de leur Professeur.
- Show audio-visuel créé par les adolescents du "Club Jeunes"
- Le tout agrémenté d'un spectacle de prestigitation pour remercier les enfants de leur excellente prestation.

Le Dimanche 17 Juin, s'est déroulé le deuxième rallye promenade de l'A.F.F.

Moins de participants que l'année précédente, pour diverses raisons... Mais des participants de qualité qui ont bravé soleil et vent frais de Nord-Est pour résoudre les différentes épreuves tant intellectuelles que physiques qui leurs étaient proposées.

Le départ, parking du Mille-Club, fut pris par nos souriants concurrents à 8 H 30 précises. Une course au trésor assez hétéroclite permit à chacun de faire preuve d'imagination et d'aboutir à HAROUE, premier contrôle, où chaque équipier masculin dut vernir les ongles des mains de sa partenaire.

Après une courte mais intéressante visite d'HAROUE pour répondre aux questions posées, tous les équipages prirent la route de VANDELEVILLE où une passionnante et périlleuse promenade en brouette remplie d'eau fut très bien exécutée par tous les participants.

Un court périple en terre mérovingienne conduisit la joyeuse troupe à AROFFE où une curieuse sculpture retient l'attention de tous, notamment des équipières vêtues de maillot de bain et habillées d'une mini-jupe faite de légers branchages.

Un dernier questionnaire pictural promena les concurrents dans VICHÉREY, vieille localité vosgienne, où un apéritif bien mérité était offert à tous les participants adultes.

Toute la troupe se retrouva autour du barbecue pour y faire cuire côtes de porc, saucisses blanches, merguez, au gré de chacun, le tout arrosé d'un excellent vin du Gard.

En tout, une centaine de personnes qui pique-niquèrent dans le verger fraîchement fauché de l'hôte de l'Association.

Dans l'après-midi, divers jeux attirèrent enfants et adultes jusqu'à la lecture du palmarès (concours de pétanque, farandoles endiablées etc...).

En bref, une excellente journée qui permit à toutes et à tous de se délasser au grand air de la campagne et de bénéficier de superbes lots. Un grand nombre de participants prolongea cette agréable journée en dînant sur place.

Nous vous donnons, dès maintenant, rendez-vous au prochain rallye 1980.

L'Association Familiale,

A. S. FLEVILLE

SECTION TENNIS

Avril 1979 - Suite aux propos tenus au cours d'un précédent éditorial et devant la ténacité de personnes désireuses d'exercer un loisir attractif et sportif, le Tennis-Club de FLEVILLE prend son essor en tant que club.

Avec l'accord de la Municipalité, le Comité du Tennis Club fait une demande d'emprunt pour la construction de deux courts jumelés (travaux commencés) auprès du terrain de hand-ball de FLEVILLE VILLAGE.

La Municipalité nous accorde un bail pour les terrains et se porte caution pour l'emprunt. Nous tenons à préciser que le Tennis Club a contracté en son nom l'emprunt intégral de 220 000 Frs sans aucune aide financière ni subvention spéciale de la Municipalité. Le Club se faisant un devoir de rembourser cet emprunt au moyen des cotisations de ses adhérents. Ceci vous explique le montant de 200 F/an demandé aux adhérents éventuels, cette somme comprenant la licence assurance obligatoire contractée et redevable à la Fédération Française de Tennis. Ce tarif est un tarif préférentiel pour les habitants de la Commune. Les personnes n'habitant pas FLEVILLE peuvent aussi adhérer au Club moyennant une cotisation de 280 F/an, licence, assurance comprises.

Ces cotisations, compte tenu du nombre d'adhérents, remboursent l'emprunt, notre Club étant sans but lucratif.

Une animation sur le terrain sera donnée aux Jeunes et aux Adultes qui le souhaiteraient. De plus amples renseignements seront donnés à l'ouverture des courts et fera l'objet d'une réunion dont la date sera fixée ultérieurement.

Les personnes attirées par ce sport mais réticentes au montant de la cotisation pourront satisfaire leur curiosité en bénéficiant gratuitement d'une séance collective d'initiation. Elles devront en faire la demande le plus rapidement possible aux responsables du Club.

Dans la bonne volonté de bien faire, nous pensons avoir fait le maximum pour satisfaire et renseigner toute personne désirant jouer au tennis, et en outre donner à notre Commune une infrastructure sportive nouvelle.

Cette réalisation nous amenant à oublier les difficultés de tous ordres que nous avons pu rencontrer.

Nous soulignons notre espoir de voir la Jeunesse de FLEVILLE nous suivre et être nombreuse dans la pratique de ce sport, le Club ayant fait tout son possible, et c'était là un de ses objectifs, de permettre à nos enfants, et n'oublions pas les adultes, de s'initier et d'évoluer. Peut être verrons nous bientôt des compétitions au sein de notre Club. Pourquoi pas ! seul l'avenir nous le dira.

Et que vive le tennis à FLEVILLE.

Renseignements et inscriptions :

- M. VILLETELLE - 10, rue Flaubert - FLEVILLE-NORD - 55-29-39
- Mme MILONET D. - 26, rue du Chateau - FLEVILLE-VILLAGE - 54-61-1

HABITANT FLEVILLE

ADULTES 200 F/an.

Enfants jusqu'à 13 ans : 50 F/an.

Adolescents 14 à 16 ans : 60 F/an.

N'HABITANT PAS FLEVILLE : ADULTES 280 F/an.

de 14 à 16 ans : 150 F/an.

Toujours licence et assurance comprises.

Le Comité.